



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-sixième réunion plénière**

Genève, 18-20 juin 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté
de la soixante-sixième réunion plénière**

La réunion plénière s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 18 juin 2018 à 9 h 30.

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant de la quarante-neuvième session de la Commission de statistique de l'ONU concernant les travaux de la Conférence.
3. Mesurer ce qui compte – élargir la statistique officielle :
 - a) Séance 1 : Nouveaux sujets ;
 - b) Séance 2 : Comment réagir rapidement.
4. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence :
 - a) Indicateurs avancés, composites et d'opinion, rapport intérimaire ;
 - b) Intégration des données pour mesurer les migrations ;
 - c) Mesurer la mobilité internationale de la main-d'œuvre ;
 - d) Utilisation de registres et de données administratives pour les recensements de la population et des logements ;
 - e) Éléments communs de législation statistique ;
 - f) Statistiques relatives à l'entrepreneuriat ;
 - g) Échange et partage de données économiques.
5. Collaboration en matière de données et statistiques géospatiales avec le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.
6. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle.



7. Faire passer le message : Réflexions stratégiques sur la modernisation de la communication statistique.
8. Statistiques pour les objectifs de développement durable.
 - a) Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Feuille de route sur les statistiques pour les objectifs de développement durable de la Conférence des statisticiens européens ;
 - b) Principes concernant la rotation des membres du Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et du Groupe de haut niveau sur le partenariat, la coopération et le renforcement des capacités pour le Programme 2030 qui proviennent de la région de la CEE.
9. Stratégie pour le développement des capacités dans la région de la Commission économique pour l'Europe.
10. Choix des thèmes des séminaires à organiser au cours de la réunion plénière de 2019 de la Conférence des statisticiens européens.
11. Programme de travail du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe :
 - a) Rapports sur les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son Bureau et de ses équipes de spécialistes ;
 - b) Travaux du Groupe d'experts de la comptabilité nationale ;
 - c) Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe.
12. Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens en octobre 2017 et février 2018.
13. Questions diverses.
14. Adoption du rapport et clôture de la réunion.

II. Annotations

La soixante-sixième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens est organisée comme suite à la demande formulée à la soixante-cinquième réunion plénière (ECE/CES/93) et conformément aux *Règles régissant les travaux de la Conférence et de son Bureau* (CES/2007/8).

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire et le calendrier ont été arrêtés par le Bureau de la Conférence à sa réunion de février 2018. L'ordre du jour provisoire sera présenté à la Conférence pour approbation.

2. Questions découlant de la quarante-neuvième session de la Commission de statistique de l'ONU

Ce point de l'ordre du jour sera consacré aux incidences des décisions de la Commission de statistique de l'ONU concernant les travaux de la Conférence.

3. Mesurer ce qui compte – élargir la statistique officielle

Cette partie de la réunion plénière de la Conférence prendra la forme d'un séminaire, organisé par la Pologne, en collaboration avec Israël, la Nouvelle-Zélande, la Slovaquie et la CEE. M. D. Rozkrut, Président de Statistics Poland, ouvrira et présentera le séminaire.

Ces dernières années, un intérêt croissant s'est manifesté pour la mesure de paramètres dans des domaines nouveaux pour la statistique officielle et/ou difficiles à mesurer. Les participants au séminaire examineront les problèmes auxquels se heurtent la statistique officielle pour réagir à ces nouveaux sujets. Élargir la portée de la statistique officielle à des domaines traditionnellement considérés comme en dehors de sa compétence peut présenter un risque. Dans le même temps, si ce qui compte n'est pas mesuré, la statistique officielle pourrait être marginalisée, voire perdre toute pertinence.

Le séminaire sera ouvert par un exposé liminaire de M. Anthony Arundel (UNU-MERIT, Université de Tasmanie).

a) Séance 1 : Nouveaux sujets

La séance sera organisée par Israël. Elle sera ouverte par un exposé liminaire de M. Konrad Pesendorfer, Directeur général de Statistics Austria.

Le débat sera axé sur des exemples de nouveaux sujets examinés à l'heure actuelle et sur les solutions éventuelles et les outils dont dispose la statistique officielle pour traiter ces sujets.

b) Séance 2 : Comment réagir rapidement

La séance sera organisée par la Nouvelle-Zélande. Elle sera ouverte par un exposé liminaire de M. John Pullinger, statisticien en chef du Royaume-Uni.

Les participants examineront les pratiques optimales concernant la réactivité aux nouveaux sujets et les moyens novateurs de traiter ces sujets. Ils aborderont différents thèmes : comment déterminer les nouveaux besoins statistiques et mettre en place un dispositif réactif ; dans quelle mesure la statistique officielle devrait-elle anticiper ? statistiques officielles contre statistiques expérimentales ; traitement différent des anciens sujets.

Le séminaire s'achèvera par une discussion sur les prochaines mesures à prendre et les pistes à explorer pour de futurs travaux de collaboration dans ce domaine.

4. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence

Cinq documents seront soumis pour approbation à la réunion plénière de 2018, ainsi que deux rapports d'activité qui feront l'objet d'un débat et de recommandations.

a) Indicateurs avancés, composites et d'opinion – rapport intérimaire

En février 2016, le Bureau a mis sur pied une équipe spéciale chargée d'élaborer un ensemble de recommandations concernant les bonnes pratiques pour produire des indicateurs avancés, composites et d'opinion.

Le Bureau du CES a étudié le projet de recommandations en octobre 2017 et a demandé au secrétariat d'envoyer le document à tous les membres de la Conférence pour consultation électronique afin d'obtenir des contributions en vue d'établir la version finale des recommandations. La Conférence sera informée des résultats de la consultation et sera invitée à examiner et à formuler des recommandations sur le rapport intérimaire. Les recommandations devraient être présentées à la réunion plénière de 2019 de la Conférence pour approbation.

b) Intégration des données pour mesurer les migrations

Le Bureau de la Conférence a créé en octobre 2015 une équipe spéciale chargée d'élaborer un ensemble de lignes directrices et règles de bonnes pratiques concernant l'intégration de différentes sources de données pour améliorer la mesure de l'immigration, de l'émigration et de la migration nette.

Le Bureau a étudié le projet de *Document d'orientation sur l'intégration des données pour mesurer les migrations* en février 2018 et a demandé au secrétariat de le distribuer à tous les membres de la Conférence pour consultation par voie électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, la Conférence sera invitée à approuver ce document à sa réunion plénière.

c) Mesure de la mobilité internationale de la main-d'œuvre

Le Bureau de la Conférence a créé en octobre 2015 une équipe spéciale chargée d'élaborer des directives pratiques sur la compilation des statistiques de la mobilité de la main-d'œuvre et de revoir les pratiques des pays dans ce domaine.

Le Bureau a étudié le projet de document sur la *Mesure de la mobilité internationale de la main-d'œuvre* à sa réunion de février 2018 et a demandé au secrétariat de le distribuer à tous les membres de la Conférence pour consultation par voie électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, la Conférence sera invitée à approuver le document à sa réunion plénière.

d) Utilisation de registres et de données administratives pour les recensements de la population et des logements

Le Bureau de la Conférence a créé en février 2016 une équipe spéciale chargée d'élaborer de nouvelles directives concernant l'utilisation de registres et de données administratives pour les recensements de la population et des logements, couvrant leurs aspects opérationnels, techniques et juridiques.

Le Bureau a étudié le projet de *Directives concernant l'utilisation de registres et de données administratives pour les recensements de la population et des logements* à sa réunion de février 2018 et a demandé au secrétariat de le distribuer à tous les membres de la Conférence pour consultation par voie électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, la Conférence sera invitée à approuver les Directives à sa réunion plénière.

e) Éléments communs de législation statistique

Le Bureau de la Conférence a créé en avril 2016 une équipe spéciale chargée de recenser les éléments communs des législations statistiques nationales pour aider les pays à renforcer leurs cadres juridiques en vue de garantir l'indépendance, l'intégrité et la responsabilisation des systèmes nationaux de statistique, ainsi que la qualité des statistiques officielles.

Le Bureau a étudié le projet de *Document d'orientation concernant les éléments communs de législation statistique* à sa réunion de février 2018 et a demandé au secrétariat de le distribuer à tous les membres de la Conférence pour consultation par voie électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, la Conférence sera invitée à approuver le document d'orientation à sa réunion plénière.

f) Statistiques relatives à l'entrepreneuriat

Le Bureau de la Conférence a créé en juin 2016 une équipe spéciale chargée d'élaborer des directives sur l'infrastructure statistique requise pour appuyer la production de statistiques sur la démographie des entreprises et l'entrepreneuriat.

Le Bureau a étudié le projet de *Directives sur l'infrastructure statistique requise pour appuyer la production de statistiques sur la démographie des entreprises et l'entrepreneuriat* à sa réunion d'octobre 2017. Il a demandé à l'équipe spéciale d'établir la version finale du document en tenant compte des observations formulées par le Bureau et au secrétariat d'adresser la version actualisée des Directives à tous les membres de la

Conférence pour consultation par voie électronique. Si la consultation donne des résultats positifs, la Conférence sera invitée à approuver les Directives à sa réunion plénière.

g) Échange et partage de données économiques

Le Bureau de la Conférence a créé en février 2017 une équipe spéciale sur l'échange et le partage de données économiques, dont les objectifs sont les suivants : 1) dans un premier temps, analyser des exemples d'échanges de données effectués par les services nationaux de statistique qui contribuent à fournir des données sur les activités des entreprises multinationales, déterminer les facteurs favorisant le partage de données et les obstacles à ce partage, examiner les conditions pratiques de l'échange de données ; 2) dans une deuxième étape, définir des orientations, des outils et des principes destinés à faciliter l'échange de données économiques par les offices nationaux de statistique.

À sa réunion plénière de 2017, la Conférence a débattu de l'échange et du partage de données économiques et a demandé à l'équipe spéciale de rendre compte au début de son mandat, pour partager ses premières conclusions. La Conférence sera informée des résultats préliminaires de la première phase des travaux et sera invitée à formuler des observations et à fournir des orientations à l'équipe spéciale.

Le rapport final de l'équipe spéciale, y compris les orientations, les outils et les principes pour l'échange de données, devrait être présenté à la réunion plénière de 2020.

5. Collaboration en matière de données et statistiques géospatiales avec le Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

En juillet 2016, le Conseil économique et social a adopté la résolution 2016/27 relative au renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale et a demandé que les commissions régionales apportent l'appui nécessaire, sur demande et selon qu'il convient, aux activités des organes régionaux relevant de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et que les résultats et les avantages qui en découlent soient diffusés équitablement auprès de tous les États membres de chaque région. La Conférence a débattu de l'intégration des données géospatiales et des statistiques officielles en 2016 et en 2017 et a prié le secrétariat d'élaborer une proposition concrète de travaux communs entre statisticiens et experts en information géospatiale qui ferait l'objet d'une décision du Comité exécutif de la CEE.

La Conférence sera informée des éléments nouveaux dans ce domaine, notamment les résultats de la réunion du Conseil exécutif du Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, hébergée par la CEE en novembre 2017, la décision du Comité exécutif de la CEE sur le renforcement de la collaboration (décembre 2017) et les discussions qui ont suivi entre le secrétariat de la CEE et le Président et le Secrétaire du Comité régional Europe.

6. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle

Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle a été créé afin d'orienter l'évolution stratégique du mode de production de la statistique officielle. La Conférence a fermement appuyé les travaux du Groupe de haut niveau et a demandé à celui-ci de présenter des rapports annuels à la réunion plénière de la Conférence.

Le Comité exécutif de la CEE, à sa réunion de décembre 2017, a exprimé son soutien aux travaux du Groupe de haut niveau et a renouvelé le mandat de ce dernier pour la période 2018-2022.

Le Groupe de haut niveau remettra à la Conférence, pour qu'elle l'approuve, son rapport annuel sur ses travaux. En outre, la Conférence sera invitée à examiner une approche novatrice de la modernisation de la statistique officielle.

7. Faire passer le message : Réflexions stratégiques sur la modernisation de la communication statistique

Cette partie de la réunion plénière de la Conférence sera organisée sous la forme d'un séminaire par l'Albanie, en collaboration avec le Mexique, le Monténégro, les Pays-Bas et la CEE. M^{me} D. Ibrahimaj, Directrice générale de l'Institut de statistique d'Albanie, ouvrira et présentera le séminaire.

Une stratégie de communication efficace est essentielle pour maintenir la pertinence de la statistique officielle dans un environnement de plus en plus compétitif et maximiser son utilité pour la société. Les autorités statistiques nationales doivent rester la source fiable à laquelle s'adresser lorsque le fondement factuel des nouvelles qui s'appuient sur des statistiques est mis en doute. Le séminaire sera l'occasion de discuter des difficultés que les offices nationaux de statistique rencontrent pour moderniser la communication dans le contexte actuel.

Séance 1 : Communications stratégiques

La séance sera organisée par le Mexique et le Monténégro. L'accent sera mis sur la modernisation des stratégies de communication dans les bureaux de statistique et l'évolution de ces stratégies à l'ère de la post-vérité. M. Mike Ackermans, de Statistics Netherlands, fera un exposé introductif et mentionnera des pratiques optimales à partir d'exemples d'activités de communication menées récemment avec succès.

Séance 2 : Crises de communication – gestion du problème et de la réputation

La séance sera organisée par les Pays-Bas. Elle portera sur les moyens de renforcer la confiance dans l'information statistique officielle en communiquant et en réagissant de manière efficace. M. David Kalisch, du Bureau australien de statistique, évoquera dans un exposé liminaire l'expérience de l'enquête postale menée en 2017 sur la législation australienne relative au mariage.

8. Statistiques pour les objectifs de développement durable

a) Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la *Feuille de route sur les statistiques pour les objectifs de développement durable* de la Conférence des statisticiens européens

La Conférence a adopté la *Feuille de route sur les statistiques pour les ODD* en juin 2017. La première édition de la feuille de route a été publiée en décembre 2017. La Conférence sera informée de l'état d'avancement des travaux dans la mise en œuvre de la Feuille de route.

b) Principes concernant la rotation des membres du Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et du Groupe de haut niveau sur le partenariat, la coopération et le renforcement des capacités qui proviennent de la région de la CEE

Le Bureau de la Conférence a souscrit, en février 2018, au projet de principes concernant la rotation des membres du Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs relatifs aux ODD et du Groupe de haut niveau sur le partenariat, la coopération et le renforcement des capacités pour le Programme 2030 qui proviennent de la région de la CEE. La Conférence sera invitée à approuver les principes.

9. Stratégie pour le développement des capacités dans la région de la Commission économique pour l'Europe

Le Bureau a examiné et approuvé la stratégie de développement des capacités dans la région de la CEE à sa réunion de février 2018. La stratégie sera diffusée auprès de tous les membres de la Conférence pour consultation électronique et, sous réserve du résultat positif de cette consultation, sera soumise à la Conférence pour approbation.

10. Choix des thèmes des séminaires à organiser au cours de la réunion plénière de 2019 de la Conférence des statisticiens européens

La Conférence choisira les thèmes des séminaires à organiser en 2019 en se fondant sur une proposition de son Bureau. La proposition sera établie en fonction des résultats d'une enquête par voie électronique que le secrétariat doit mener au printemps 2018 auprès des pays et des organisations internationales membres de la Conférence.

11. Programme de travail du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe

a) Rapports sur les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son Bureau et de ses équipes de spécialistes

La Conférence sera invitée à approuver les rapports ci-après relatifs au programme de travail statistique de la CEE :

i) Rapport sur la mise en œuvre du Programme statistique de la CEE pour 2017 (ECE/CES/2018/14) ;

ii) Rapports des réunions du Bureau de la Conférence, rapports d'activité des équipes de spécialistes (groupes directeurs et équipes spéciales) et rapports des réunions d'experts.

b) Travaux du Groupe d'experts de la comptabilité nationale

Le Groupe d'experts de la comptabilité nationale de la Conférence des statisticiens européens a joué un rôle important dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) dans la région. Au cours des vingt dernières années, le Groupe est devenu une instance bien établie, facilitant l'échange des meilleures pratiques et entreprenant, conjointement avec l'OCDE et Eurostat, un travail de fond considérable dans l'élaboration de directives méthodologiques. Toutefois, il continue de se réunir en tant que groupe spécial. Étant donné la complexité croissante de l'établissement des comptes nationaux et l'importance toujours plus grande que revêtent les questions relatives à la mesure de la mondialisation, des accords de production mondiale et du capital humain, le Bureau est convenu, en février 2018, du cadre qui permettra la conversion de la réunion spéciale de façon que le Groupe d'experts de la comptabilité nationale devienne un organe permanent de la Conférence des statisticiens européens.

La Conférence sera invitée à adopter le mandat du Groupe d'experts de la comptabilité nationale en tant qu'organe permanent et à recommander que ce mandat soit soumis au Comité exécutif de la CEE pour approbation.

c) Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe

La Conférence sera invitée à examiner et à adopter le Programme statistique de la CEE pour 2018, approuvé par le Bureau de la Conférence en octobre 2017. Ce document cadre avec le programme de travail correspondant au sous-programme statistique pour 2018-2019 (ECE/CES/2017/13) adopté par la Conférence en juin 2017 et approuvé par le Comité exécutif de la CEE en décembre 2017.

En outre, la Conférence sera informée de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/72/266 intitulée « Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies » qui prévoit de remplacer, à titre expérimental, les exercices budgétaires biennaux par des exercices annuels, à compter de 2020. Par conséquent, les cadres stratégiques et programmes de travail biennaux seront remplacés à l'avenir par des plans de programmation et des budgets annuels.

12. Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens en octobre 2017 et février 2018

La Conférence sera informée des résultats des examens approfondis de certains domaines statistiques, réalisés par le Bureau de la Conférence. Ces examens constituent d'importants outils de coordination permettant de remédier aux problèmes qui apparaissent et de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activités. Ils portent essentiellement sur des questions stratégiques et font ressortir les préoccupations des services de statistique, qu'elles soient de nature conceptuelle ou qu'il s'agisse de questions de coordination.

La Conférence sera invitée à passer en revue et à approuver les résultats des examens approfondis réalisés par son Bureau depuis la précédente réunion plénière. Ces examens ont porté sur les thèmes suivants : « Questions émergentes dans la communication statistique » et « Lacunes des statistiques différenciées par sexe » (examinés en octobre 2017) et « Mesure de l'exclusion sociale » (examiné en février 2018).

13. Questions diverses

Toute question supplémentaire dont la Conférence doit être informée pourra être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

14. Adoption du rapport et clôture de la réunion

Un projet de rapport de la réunion plénière (en anglais uniquement), comportant notamment les principales décisions prises, sera adopté à la fin de la réunion. Un rapport détaillé sera établi après la réunion et adressé pour observation à tous les participants. Le rapport final sera traduit en français et en russe.

III. Organisation des travaux

Un calendrier détaillé sera publié sur le site Web officiel de la Conférence (www.unece.org/stats/documents/2018.6.ces.html) avant la réunion plénière.

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Lundi 18 juin	
09 h 30-09 h 40	1, 2
09 h 40-15 h 30	3
15 h 50-16 h 15	4 a)
16 h 15-16 h 30	5
16 h 30-17 h 30	6
Mardi 19 juin	
9 h 30-15 h 30	7
15 h 50-16 h 15	8
16 h 15-16 h 40	9
16 h 40-17 h 00	10
17 h 00-17 h 30	4 b), 4 c), 4 d)

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mercredi 20 juin	
09 h 30-10 h 10	4 e) 4 f)
10 h 10-10 h 35	11
10 h 35-11 h 05	12
11 h 05-11 h 50	4 g)
11 h 50-12 h 30	13, 14
